Réunion du Comité directeur
du 29 avril 2026

Liste des participants

ANTUNES Nicolas	Présent	BALADOU Chantal	Présente	BALSO Nathalie	Présente
BERGOEND Jean-Robert	Excusé	BERTEZ Cyril	Excusé	BOURY Fabien	Excusé
CHATAIN Olivier	Présent	FARCY Clément	Présent	FOREST Vivien	Présent
HOUET Clémence	Excusé	JAMIN Anaëlle	Excusée	LESCOT Fabien	Présent
PINEL Cédric	Présent	RAYBAUT Christine	Excusée	REMY Julien	Présent
RIVIERE Patrice	Présent	STEFANI Pascal	Excusé	TISSOT Marie-Pierre	Présente
VIAULT Natacha	Excusée				

1

A l'ordre du jour :

1. **Approbation du compte-rendu du Comité directeur du 9/03/2026**

Approuvé à l'unanimité

2. **Créneaux à réserver sur la plateforme Mairie**

Pour les activités suivantes :
- Escalade adulte
- Escalade jeunes
- Gym
- Yoga

3. **Mise « au goût du jour » d'un secteur escalade**

Mathilde Courvoisier (responsable escalade adulte + CD FFCAM + préparation BE escalade) nous fera une proposition en ce sens. Elle n'a pu être présente ce jour. Vivien Forest l'invite à venir au prochain comité directeur, le 10 juin.

4. Formation SNE et SAE

Clément Farcy a transmis le message à tous les encadrants.
Deux sessions (une SNE et une SAE) sont programmées prochainement.
Tous les encadrants escalade ont eu l'information.

D'une manière générale, il est proposé de faire un encart sur le site internet pour informer des prochaines formations.
Pour cela, les responsables doivent adresser un mail à communicationcafaravis@gmail.com (Anaëlle, Clémence et Thierry) et préciser les formations que le CAF est susceptible de proposer.
Il sera nécessaire de reparler de ce sujet avec Anaëlle Jamin, pour organiser cela.

5. Communication

Encart « communication » des sorties collectives
Il est rappelé qu'à chaque sortie collective, il est important de transmettre des photos et un texte (déroulement et ambiance de la sortie) à l'équipe communication via le mail communicationcafaravis@gmail.com.
Il n'appartient pas forcément à l'encadrant de le faire. Cela peut être faire par l'un des participants.
Tous les encadrants doivent en être informés pour que cette pratique se généralise et devienne une habitude. C'est important pour développer la communication autour des nombreuses activités du CAF Aravis et encore mieux se faire connaître.

2

Accessoires cadeaux pour les bénévoles « test boutique »
D'habitude, ces cadeaux sont distribués lors de l'assemblée générale. Cela n'a pas été le cas en 2025.
Olivier Chatain propose de le faire sur un créneau escalade, au gymnase de la Curiaz, en organisant quelques animations (faire grimper ceux qui ne grimpent pas, proposer des choses aussi en lien avec l'alpi…)
Cela est à revoir avec Anaëlle qui proposait initialement de faire cela autour d'un apéro.

Repas annuel
Le repas était prévu pour le maximum de bénévoles possibles (bénévoles de niveau 1 qui donne ponctuellement de leur temps et par définition, pas de manière régulière tout au long de l'année)
Pour mémoire : les bénévoles de niveau 2 sont les responsables de commission ou ceux qui encadrent toute l'année escalade, ski jeunes…
Il convient donc de demander à chaque responsable de commission de communiquer les noms des personnes impliquées bénévolement à un moment ou à un autre pour établir la liste.

6. Groupe valorisation temps bénévoles

Olivier Chatain propose de faire 2 ou 3 catégories maximum et de fixer un taux horaire pour chaque catégorie.
Vivien Forest propose 2 catégories : encadrants et non encadrants.

Olivier Chatain propose de valoriser différemment l'aspect encadrement (responsabilité de personnes) et le volet administratif ou ouverture de créneaux escalade adultes.
Vivien Forest rappelle que si le CAF aujourd'hui n'avait pas ces bénévoles, il devrait engager des professionnels à la place.

Pour qualifier chaque fonction, il est proposé de retenir les règles suivantes :

- Encadrement des sorties ou des activités à calculer sur la base du coût d'une professionnel auquel il faudrait faire appel à des pros pour être en sécurité.
- Une réunion = 2h (cela fait une moyenne entre celles qui durent moins et d'autres un peu plus) - Exemple : comité = 6 comités / an x 19 personnes x 2h
- Président = 200h par an
- Trésorier = 200 h par an

Il est demandé à chaque responsable de commission de transmettre son nombre d'heures et celui des encadrants des sorties ou activités. Exemple : nombre de sorties collectives / an X temps moyen de la sortie. Pour la marche nordique et les créneaux escalade jeunes il est proposé de compter ½ journée par sortie ou par créneau.

Ces données pourront être valorisées auprès de la mairie pour conserver notre subvention annuelle.

Olivier Chatain présentera un tableau au comité directeur du 10 juin de manière à se mettre d'accord sur le format.

7. Commission EPI

La question est posée d'acheter 6 cordes, mais il n'est pas sûr que nous ayons le budget pour cela.
Certaines cordes ont été mises de côté. Vivien Forest propose de demander à Jean-Robert Bergoend de regarder ces cordes. Il ajoute que si les dates d'achat ne sont pas connues, elles devront être réformées.

Olivier Chatain indique que dans le budget prévisionnel, 2 100 € d'achat sont notés pour le matériel canyon : est-ce que Ronan a besoin de tout cela ?
Il ajoute qu'il n'y aura pas de semaine multi-activités cette année, donc on peut prendre sur ce budget.
Accord est donné par le comité directeur pour acheter 6 cordes pour un montant total d'environ 1 000 €. En face de chaque corde, il faudra une facture et identifier clairement chaque corde.
Chaque facture doit être transmise à Olivier Chatain mais aussi être conservée dans le drive de son activité.

Fabien Lescot précise qu'il a racheté 2 cordes à double, dont il a gardé les étiquettes pour que cela puisse être rentré dans le registre EPI.

Nathalie Balso rappelle qu'il faut impérativement un responsable EPI.

Il est proposé de faire une demande au CAF national pour mettre en place un outil commun des EPI.
Il a également été proposé d'avoir un volontaire à qui le CAF Aravis paierait une formation Petzl. Mais ces formations sont trop chères. 800 € HT pour la formation et le contrôle de tous les EPI.
Il est nécessaire de créer un fichier commun sachant qu'il y a des matériels qui ne sont plus utilisés.

Il sera demandé à Cyril Bertez de présenter l'outil EPI sur lequel il a travaillé au comité du 10 juin.
Nathalie Balso propose d'inviter la personne qui s'était proposée de suivre ce dossier EPI qui est essentiel. Elle communiquera son nom à Vivien Forest dans cette perspective.

8. Budget

Olivier Chatain précise que dans les dépenses à venir il y aura les factures du stage escalade jeunes.
Il proposera lors du prochain comité, un nombre de cartes d'accès aux tunnels (Mont-Blanc et Fréjus) dans chaque catégorie. Il propose de mettre plus de cartes en circulation, mais avec un peu moins de passages sur chacune. Elles sont valables 2 ans généralement.
On ne sait pas combien de passage il reste par carte.

Il conviendra également de rappeler les règles à toutes et tous :

- Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de carte à la librairie des Aravis, qu'il faut en racheter une.
- Tout le monde peut l'utiliser mais il y a une priorité aux sorties collectives. Il faut que le responsable de la collective réserve auprès de Jean-Marc à la librairie des Aravis. Jean-Marc a des feuilles manuscrites sur lesquelles est noté qui prend la carte.
- Nous remercions Jean-Marc de bien vouloir assurer cette mise à disposition à la librairie, néanmoins, il nous appartient de définir un mode de gestion permettant de suivre combien il reste de passage sur chaque carte.

9. Questions diverses

Remboursement inscription groupe autonomie alpinisme
Nathalie Balso sollicite l'avis du comité directeur au sujet d'un parent qui demande le remboursement de l'inscription de son fils au groupe autonomie alpinisme car ce dernier n'a fait qu'une sortie et cela ne lui plait pas. Que faire ?
Il y avait une jauge à 4 avec ce garçon, ce qui veut dire que sans lui, à 3 l'activité n'aurait peut-être pas été validée pour la partie hiver.
Le comité directeur est d'accord pour un remboursement de 50% s'il trouve un remplacement.
Dans le cas contraire, il n'y aura pas de remboursement.
Remboursement des formations ?
Fabien Lescot pause la question des règles en vigueur pour le remboursement des formations des bénévoles. Une note avait été écrite avec Clément Orhesser à ce propos.

A ce jour, dès lors que les personnes sont déjà bien engagées au niveau du CAF Aravis (encadrants tout au long de l'année…), nous n'attendons pas forcément la fin de la formation pour les rembourser.

Vivien Forest ajoute que toutes les activités ne sont pas à égalité. Par exemple pour l'escalade (SAE) et la randonnée, il y a beaucoup de monde. En revanche, certaines activités n'ont pas beaucoup d'encadrants et de personnes formées, peut-être faudrait-il les cibler en priorité.

La règle pourrait donc être la suivante :

- 1/3 du remboursement à l'obtention du diplôme
- 1/3 au bout d'un an quand la personne a donné du temps (5 à 6 sorties)
- 1/3 au bout de deux ans quand la personne a de nouveau donné du temps (5 à 6 sorties supplémentaires)

Un cadre pourrait être écrit, ce qui n'empêcherait pas ensuite de regarder les situations individuelles, particulières.

Fabien Lescot propose le cadre suivant :

- Ancienneté dans le club d'appartenance : au moins 3 ans
- Si niveau de compétences et profil particulier (pédagogie par exemple)
- Prérequis attendus + passage par la commission escalade + décision du comité directeur
- Avoir le niveau fédéral requis
- Co-encadrement : une saison et plusieurs interventions (à chaque commission de déterminer le volume d'intervention) + Tutorat et « compagnonnage » avec une personne de référence, avant de démarrer une formation
- Remboursement du stage après obtention du diplôme 50% la première saison d'interventions et 50% après la seconde saison d'interventions,

5

Olivier Chatain ajoute qu'il est nécessaire d'avoir une trame à laquelle se référer.

Fabien Lescot propose également de :

- Rembourser les frais de transport sur justificatifs mais sans attendre.
- Considérer que les bénévoles investis dans le CAF depuis 10 / 15 ans, ont déjà fait preuve de leur engagement.

Bilan saison de ski de fond 2025/2026

Patrice Rivière précise que cette activité a été animée par Rémi FRADIN (moniteur ESF), plusieurs journées ont eu lieu :

- Journée du 14 Décembre 2025 (découverte) : avec 27 Participants dont 4 classique débutant, 4 classique confirmé, 10 skating débutant et 9 skating confirmé.
 ➔ Soit 270€ de recettes pour 200€ de frais d'encadrement.
- Stage des dimanches 11 et 25 janvier, 1 et 22 février et 1 mars 2026 soit 5 journées de 2 heures : avec 17 participants dont 0 classique débutant, 5 classique confirmé, 6 skating débutant et 6 skating confirmé.
 ➔ Soit 1 615€ de recettes pour 1 500€ de frais d'encadrement.

Pour le re-lancement de cette activité, c'est une belle réussite tant en termes de participation que d'équilibre budgétaire.

Il est rappelé que dans ce domaine, le CAF Aravis n'a pas d'initiateur en interne. Cela pourrait être intéressant, l'année prochaine, de proposer à des personnes de faire la formation initiateur ski de fond.

A pourvoir : postes de trésorier et président à partir de l'AG 2026

- Olivier Chatain rappelle que cette année 2025/2026 est sa dernière année en tant que trésorier.
- Vivien Forest rappelle aussi qu'il s'était réengager en tant que président uniquement pour cette année 2025/2026.

Qui est volontaire pour prendre la suite en tant que :

- Président ?
- Trésorier ?

Proposition 2 sorties « grande voie » communes aux adhérents alpi + escalade

Julien Rémy et Fabien Lescot proposent d'organiser 2 sorties « grande voie » et de proposer aux adhérents escalade d'y participer également (à voir avec Mathilde Courvoisier pour l'escalade adulte), avec un site pour l'escalade et 1 site pour l'alpi. Cela nécessite de maîtriser les manipulations grande voie. L'idée serait de faire quelque chose de progressif en commençant par une initiation en salle.

Le nombre d'encadrants alpi est suffisant (au moins 4) + Clément Ohresser + Anaëlle Jamin et Etienne (= 1er de cordée).